



Ce parcours vous mènera vers Moulin l'Abbé, l'une des fermes les plus anciennes du Boulonnais, qui possédait deux moulins, l'un à vent, l'autre à eau, autrefois propriété de l'abbaye Notre-Dame. Vous admirerez les ruines de l'ancien moulin à vent, au dessus de la porte duquel on voit encore une sculpture représentant Notre-Dame de Boulogne sur sa barque poussée par deux anges. La ferme (propriété privée) possède une grange avec un portail à tympan, où se trouve sculpté un bas-relief énigmatique, le Dieu accroupi.

PARCOURS 7

PARCOURS de **Moulin l'Abbé**



STATIONNEMENT ET ACCÈS AU SENTIER :

parking de l'Espace Émile Ducrocq au Mont-Lambert

COORDONNÉES GPS :

Latitude : 50.7257419 - Longitude : 1.630571

RECOMMANDATIONS

- Ne quittez pas les sentiers balisés et respectez le travail des gestionnaires des sites, des agriculteurs et des forestiers.
- Protégez la faune, la flore et l'environnement, emportez vos déchets.
- Respectez la signalisation ainsi que les aménagements en bordure du circuit.
- Dans le cas de modifications des itinéraires (améliorations, déviations pour causes de travaux...) suivez le nouveau balisage qui ne correspond plus alors à la description.



Parcours réalisés par le service communication, tél. : 03 21 32 84 84
Entretien des parcours réalisé par le service Environnement de la municipalité, tél. : 03 21 92 37 69 et l'association Rivages Propres, tél. : 03 21 10 46 97

Mairie de Saint-Martin-Boulogne
313, route de Saint-Omer
62280 - Saint-Martin-Boulogne
Tél. +33 (0)3 21 32 84 84
www.saintmartinboulogne.fr



Mairie Saint-Martin-Boulogne - tous droits réservés - 03 20 15 99 15 - normécia

PARCOURS 7

PARCOURS de **Moulin l'Abbé**



Départ :
Espace
Emile Ducrocq
(Mont-Lambert)

10,2 km

2h35

Niveau
Moyen





DESRIPTIF

D • Départ de l'Espace Émile Ducrocq au Mont-Lambert

Marcher 100 m en direction de Baincthun et traverser la RD 341

Emprunter, en face, la route qui mène à l'église du Mont-Lambert, contourner l'église par la gauche et descendre par l'escalier pour emprunter à droite la rue Ballin

1 300 m • Tourner à gauche dans l'impasse

520 m • Emprunter le sentier ombragé situé au bout de l'impasse

820 m • On débouche entre 2 champs

2 1250 m • On arrive sur le "chemin du Lot". Prendre à gauche sur 100 m puis traverser la route pour emprunter le sentier menant à la propriété

1500 m • Prendre à gauche (ne pas entrer dans la propriété), monter vers le Moulin et continuer tout droit

2180 m • Prendre à droite et au bout du sentier, récupérer la rue de l'Hippodrome à droite (aire d'accueil des gens du voyage sur la droite)

3000 m • Au rond-point, continuer tout droit (rue de La Capelle)

3180 m • Au 2^e rond-point, continuer tout droit (rue de La Capelle)

3 3380 m • Au 3^e rond-point, emprunter la piste cyclable vers la droite et poursuivre en direction de la Capelle sur la D237

3700 m • On passe devant le château d'Huplandre (situé sur la gauche)

Circuit → 10,2 km

4 3850 m • Franchir le panneau d'entrée de ville "La Capelle" et entrer dans la résidence Huplandre à droite

4050 m • Au bout de la résidence, on débouche sur le "chemin de la Chapelle", prendre à droite

4300 m • On quitte l'asphalte pour récupérer un chemin, continuer tout droit

5 4900 m • Franchir la barrière et à l'intersection, prendre à gauche en descendant

5500 m • Montée puis on débouche à "la Seille". Continuer tout droit

5890 m • À l'intersection avec la "rue de la Seille", prendre à gauche et continuer tout droit

6 6130 m • On débouche à Macquinghen quasiment face au Château, prendre à droite sur la D234 (attention à la circulation) et continuer tout droit sur environ 500 m

Attention : Il existe un sentier de randonnée sur Baincthun appelé "sentier de la pierre", le parcours de Moulin l'Abbé en emprunte une partie ne pas suivre le balisage qui nous fait traverser la D234 mais continuer tout droit

7 6700 m • Prendre à droite le "sentier de la pierre"

7200 m • Franchir un saut de haie, traverser la pâture sur quelques mètres et franchir un autre saut de haie pour récupérer le sentier

7320 m • Franchir un nouveau saut de haie et traverser le pont au dessus du ruisseau de la Corette et reprendre le sentier en montant



8 8080 m • Franchir la barrière et à l'intersection prendre la route à droite (attention à la circulation). Un peu plus haut on passe devant les "écuries du bois d'ébène"

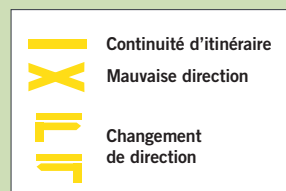
8460 m • À l'intersection, continuer tout droit

9 8900 m • Prendre le sentier balisé à gauche pour récupérer le sentier emprunté à l'aller en direction du Mont-Lambert

10200 m • Arrivée.

INFOS PRATIQUES

Balisage PR (jaune) et flèches
Bonnes chaussures conseillées
Portion de parcours en pâtures
Chiens interdits



POINTS D'INTÉRÊT

- A. Chapelle du Mont-Lambert
- B. Ferme du Moulin l'Abbé
- C. Ruine du Moulin à vent
- D. Ferme de Bad'huit
- E. Château d'Huplandre
- F. Macquinghen et Château d'Ordre
- G. Anciennes carrières
- H. Ancienne ferme du Lot

